



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **2 novembre 2015**

Délibération n° 2015-0708

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Jeunes ambassadeurs pour son programme d'actions 2015-2016

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Galliano

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 13 octobre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 4 novembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, MM. Jacquet, Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Chabrier (pouvoir à M. Devinaz), Dercamp (pouvoir à Mme David), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mmes Jannot (pouvoir à M. Lebuhotel), Panassier (pouvoir à M. Desbos), M. Piegay (pouvoir à M. Pillon), Mmes Poulain (pouvoir à M. Curtelin), Sarselli (pouvoir à M. Barret), M. Veron (pouvoir à M. Grivel).

Conseil du 2 novembre 2015**Délibération n° 2015-0708**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Jeunes ambassadeurs pour son programme d'actions 2015-2016**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 octobre 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le programme Jeunes ambassadeurs a été créé en 1999 à l'initiative de dirigeants d'entreprises aidés par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon et en partenariat avec les 4 grandes écoles du pôle économique nord-ouest de Lyon, l'Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY), l'Office de tourisme de Lyon et les Transports en commun lyonnais.

L'association Jeunes ambassadeurs, association loi 1901, dont le siège social se situe place de la Bourse à Lyon 2°, et ayant pour objectif de permettre aux étudiants étrangers de découvrir le tissu économique et le potentiel scientifique régional, ainsi que la diversité de l'offre culturelle par le biais du parrainage d'un cadre ou d'un dirigeant d'entreprise, a proposé d'assurer le développement de ce programme à partir de 2005. Les étudiants inscrits dans le programme Jeunes ambassadeurs apportent aux entreprises lyonnaises leurs réseaux de contacts dans leurs pays d'origine.

a) - Objectifs

La Communauté urbaine de Lyon, à laquelle a succédé la Métropole de Lyon, a identifié l'université comme une priorité stratégique : la qualité et l'intensité des partenariats entre sphère économique et milieux académiques constituent, en effet, un levier essentiel pour le développement de la métropole lyonnaise.

Deux enjeux majeurs ont ainsi été identifiés :

- positionner l'université dans le dynamisme entrepreneurial de la Métropole et le transfert de technologies, afin de mieux connecter l'université aux milieux économiques par des actions visant, entre autres, au développement de l'esprit d'entreprendre,

- soutenir la Communauté d'université et d'établissement "Université de Lyon" pour former une université de dimension internationale. Cela se traduit par la valorisation de l'appellation Université de Lyon sur la scène internationale, en structurant une offre de formation attractive et en offrant un accueil performant aux chercheurs français et étrangers.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année universitaire 2014-2015

Par délibération du Conseil n° 2014-0294 du 15 septembre 2014, une subvention de fonctionnement d'un montant de 18 000 € a été attribuée au profit de l'association Jeunes ambassadeurs pour son programme d'actions 2014-2015.

Au cours de l'année 2014-2015, l'association Jeunes ambassadeurs a mené un programme d'actions en adéquation avec ses objectifs :

- stabilité du nombre de binômes étudiants/entreprises et de la représentation des établissements d'enseignement supérieur. C'est ainsi que 149 étudiants étrangers venus de 31 pays ont été sélectionnés pour intégrer le programme Jeunes ambassadeurs. Ces étudiants préparaient tous un Master ou un Doctorat au sein des plus grandes écoles et universités membres du programme,

- animation et développement du réseau JA4Ever par la création d'une base de données, la mise en place de relais à travers le monde et la participation des membres du réseau aux événements internationaux des partenaires (ADERLY, les Conseillers du commerce extérieur pour la France (CCEF), etc.),
- animation du "Club des parrains-entrepreneurs",
- mise en place d'un planning événementiel avec le lancement de nouveaux événements (visites de sites industriels, etc.),
- animation du site internet par la mise en ligne d'actualités économiques et culturelles, d'informations sur l'avancée des projets portés par les jeunes ambassadeurs et de propositions de stages pour les étudiants,
- organisation de rencontres avec les représentants des établissements d'enseignement supérieur pour leur présenter les évolutions et les perspectives du programme Jeunes ambassadeurs,
- organisation de la soirée de gala et de remise des trophées sous la bannière "OnlyLyon", avec diffusion d'outils de communication expliquant la démarche,
- développement des actions d'animation et de suivi du réseau international : diffusion de la lettre d'information économique de la Métropole et de la lettre d'information "Only Lyon", portant sur l'actualité économique et internationale de l'ensemble des partenaires économiques,
- poursuite du rapprochement avec le pôle de recherche et d'enseignement supérieur dans le cadre de la politique d'accueil international,
- animation d'un stand lors des fêtes consulaires de Lyon 2015.

c) - Bilan

D'abord exclusivement lyonnais, le dispositif a essaimé en 2003 à Saint-Etienne, puis à Grenoble et à Chambéry récemment, avec la mise en place d'antennes locales. Depuis la création du programme, il y a 16 ans, ce sont donc plus de 2 072 étudiants issus de 90 pays différents qui ont adhéré au réseau des Jeunes ambassadeurs qui regroupe désormais plus de 300 entreprises, institutions et organismes.

Le programme Jeunes ambassadeurs répond ainsi à plusieurs objectifs :

- dynamiser le rayonnement international de l'agglomération lyonnaise,
- créer un réseau de pointe pour les relations internationales des entreprises du tissu économique local,
- créer des liens de qualité, durables entre les étudiants étrangers de haut niveau et les dirigeants d'entreprises,
- favoriser les partenariats internationaux à venir des entreprises de la région lyonnaise et stéphanoise.

Les activités proposées par l'association Jeunes ambassadeurs répondent aux objectifs de la Métropole dans le domaine de l'enseignement supérieur, notamment sur le volet international, et contribuent au rayonnement et à l'attractivité de l'agglomération lyonnaise.

Aussi, afin de permettre à l'association Jeunes ambassadeurs de poursuivre son programme d'actions, la Métropole souhaite renouveler son engagement pour l'année universitaire 2015-2016.

d) - Programme d'actions pour l'année 2015-2016 et plan de financement prévisionnel

Les principales orientations du programme 2015-2016 sont les suivantes :

- animation et développement du réseau JA4Ever par la mise à jour d'une base de données, le renforcement de relais à travers le monde et la participation des membres du réseau aux événements internationaux des partenaires (ADERLY, entreprise Rhône Alpes international (ERAI), les conseillers du commerce extérieur pour la France (CCEF), etc.),
- animation d'un stand lors des fêtes consulaires afin de présenter le programme Jeunes ambassadeurs,
- animation du "Club des parrains-entrepreneurs",
- mise en place d'un planning événementiel avec le lancement de nouveaux événements (visites de sites industriels, etc.),
- animation du site internet par la mise en ligne d'actualités économiques et culturelles, d'informations sur l'avancée des projets portés par les jeunes ambassadeurs et de propositions de stages pour les étudiants,
- organisation de rencontres avec les représentants des établissements d'enseignement supérieur pour leur présenter les évolutions et les perspectives du programme Jeunes ambassadeurs,
- organisation de la soirée de gala et de remise des trophées sous la bannière "OnlyLyon", avec diffusion d'outils de communication expliquant la démarche.

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
Salaires et charges	66 500	Subvention Région Rhône-Alpes	18 000
Frais divers de fonctionnement	6 000	Subvention Métropole de Lyon	17 000
Honoraires comptables et juridiques	2 000	Partenariat Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon	2 500
Grands événements annuels	25 000	Subvention Communauté d'agglomération Saint Etienne Métropole	5 000
Planning de visites et découvertes	3 000	Autres subventions	23 000
Club des parrains-entrepreneurs	1 500	<i>Total subventions</i>	65 500
Communication (Site web, édition)	2 500	Cotisation entreprises	26 000
Impôts, taxes et versements assimilés	1 000	Cotisations établissements d'enseignement supérieur	16 000
		<i>Total cotisations des membres</i>	42 000
TOTAL	107 500	TOTAL	107 500

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 17 000 € pour l'année universitaire 2015-2016, au profit de l'association Jeunes ambassadeurs dans le cadre du programme d'actions 2015-2016, en baisse de 5,5 % par rapport à 2014 ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 17 000 € au profit de l'association Jeunes ambassadeurs dans le cadre de son programme d'actions 2015-2016,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Jeunes ambassadeurs définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 6574 - fonction 048 - opération n° 0P02O1920.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 4 novembre 2015.